

LA RÉGLEMENTATION

Le règlement sur l'utilisation de l'eau potable est entré en vigueur le 2 octobre 2013.

L'eau potable est une ressource précieuse qui n'est pas aussi renouvelable qu'on semble le croire. C'est pourquoi la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac prend les mesures nécessaires en rappelant aux citoyens la réglementation en vigueur concernant l'utilisation d'eau potable à des fins d'arrosage ou de lavage sur l'ensemble de son territoire.

Afin d'assurer un approvisionnement constant d'eau potable par son système d'aqueduc municipal, tout en maintenant ses réserves de façon adéquate pour affronter les imprévus, nous invitons les citoyens à faire un usage responsable de l'eau et à respecter les heures d'arrosage permises sur l'ensemble du territoire.

Horaire d'arrosage

Une restriction d'arrosage s'applique à l'ensemble du territoire pour la période estivale, du 1^{er} mai au 30 septembre, l'arrosage des terrains est réglementé de la façon suivante :

Horaire pour l'arrosage à l'aide d'asperseurs amovibles ou de tuyaux poreux			
Du 1 ^{er} mai au 30 septembre	Jours PAIRS	Jours IMPAIRS	HEURES
Numéros civiques PAIRS	×		21 h – 23 h 60 minutes max.
Numéros civiques IMPAIRS		×	21 h – 23 h 60 minutes max.
Horaire pour les systèmes automatisés			
Du 1 ^{er} mai au 30 septembre	Jours PAIRS	Jours IMPAIRS	HEURES
Numéros civiques PAIRS	×		3 h – 5 h 60 minutes max.
Numéros civiques IMPAIRS		×	3 h – 5 h 60 minutes max.

CONSEILS POUR UN ARROSAGE RESPONSABLE



Maintenir un gazon plus long. Cela lui permet de mieux résister à la prolifération de vers blancs et lui permet de conserver meilleure allure et humidité.



Limiter l'arrosage de la pelouse en période de canicule. Celle-ci entre en dormance et est peu gourmande.



Collecter l'eau de pluie pour arroser plantes et jardins.



Nettoyer entrée, allée et patio à l'aide d'un balai.



Couvrir la piscine d'une toile et contrôler adéquatement le niveau et la qualité de son eau afin d'éviter les remplissages inutiles et s'assurer de son étanchéité.



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Service des travaux publics et
de l'entretien du territoire

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
ou

environnement@vsmsll.ca

Renseignements : 450 472-7310 p.112

Communications | Révision en juin 2018

Imprimé sur du papier 100 % recyclé

vsmsll.ca

PROGRAMME DE REMBOURSEMENT À L'ACHAT D'UN

BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

POURQUOI UTILISER UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE ?



Avantages :

- Économie d'eau potable : un baril récupérateur d'eau de pluie permet de recueillir jusqu'à 1 000 litres d'eau de pluie par mois.
- Possibilité d'arroser, de laver les voitures ou les propriétés en tout temps.
- Utilisation d'une eau à température ambiante et non chlorée au bénéfice des plantes.
- Diminution de la surcharge des réseaux d'égouts lors de fortes pluies.
- Réduction de l'érosion diminuant ainsi les matières en suspension présentes dans l'eau de ruissellement.



Saviez-vous que :

- Environ 30 % de l'eau résidentielle est utilisée pour l'arrosage ou le nettoyage des biens extérieurs.



Quel baril choisir :

Il existe sur le marché plusieurs modèles de barils, la plupart sont en plastique recyclé et d'une capacité d'environ 200 litres.

Choisissez un baril muni :

- d'un couvercle de sécurité;
- d'un grillage antimoustique, afin d'éviter la prolifération de ces indésirables;
- d'une prise de débordement, en cas de pluie abondante;
- d'un robinet pour remplir votre arrosoir ou pour y brancher un tuyau perforé.



Comment l'installer :

- Placez le baril dans la cour arrière ou latérale du bâtiment, afin de respecter l'intimité et l'environnement de vos voisins.
- Installez votre baril à un endroit stable et assurez-vous que le couvercle soit fermé de façon sécuritaire.
- Comme l'eau s'écoule par gravité, surélevez votre baril afin de pouvoir glisser un arrosoir sous le robinet. Vous pouvez aussi utiliser un tuyau doté de petits trous pour l'arrosage goutte à goutte de la pelouse, de la haie ou du jardin.
- Dirigez la conduite de trop-plein vers votre jardin, une plate-bande ou la pelouse à une distance de 1,5 mètre de la fondation.
- Coupez et ajustez votre gouttière au besoin, de façon à ce que l'eau s'écoule sur le couvercle. Conservez la section coupée pour la replacer l'hiver, lorsque vous remiserez votre baril.

IMPORTANT

À l'automne, le baril doit être vidé de son contenu avant les périodes de gel. Il est préférable de l'entreposer afin d'éviter qu'il ne se brise. S'il est laissé à l'extérieur, prenez soin de recouvrir le dessus du baril ou de le renverser pour éviter que la neige et la glace ne s'accumulent à l'intérieur. N'oubliez pas de replacer la gouttière. Au printemps, rebranchez le système après les risques de gel.



CONDITIONS DU PROGRAMME

- Être résident de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.
- Avoir fait l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie après le 1^{er} janvier 2017.
- Frais encourus au courant de l'année de la demande.
- Limite de 2 barils récupérateurs d'eau de pluie par propriété.
- Une remise d'un maximum de 50 \$ par baril.

Pour obtenir un formulaire ou consulter la Politique, visitez le www.vsmsll.ca sous l'onglet Programmes.

Une fois rempli, acheminez le formulaire à l'adresse suivante :

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

**Service des travaux publics et
de l'entretien du territoire**

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

ou

environnement@vsmsll.ca

Renseignements : 450 472-7310 p.112



PIÈCES JUSTIFICATIVES

**Le formulaire de remboursement doit être
accompagné des documents suivants :**

- Une preuve de résidence;
- La facture originale sur laquelle sont indiqués la date d'acquisition et tous les renseignements permettant d'identifier le nom du distributeur, le nom du modèle du baril récupérateur d'eau de pluie. Advenant que la facture ne contienne pas la totalité des renseignements exigés ci-dessus, le propriétaire devra fournir les renseignements manquants sur un document annexé à la facture.



OÙ SE PROCURER UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE ?

Dans les centres de rénovation, les boutiques écologiques ainsi que chez certains détaillants.